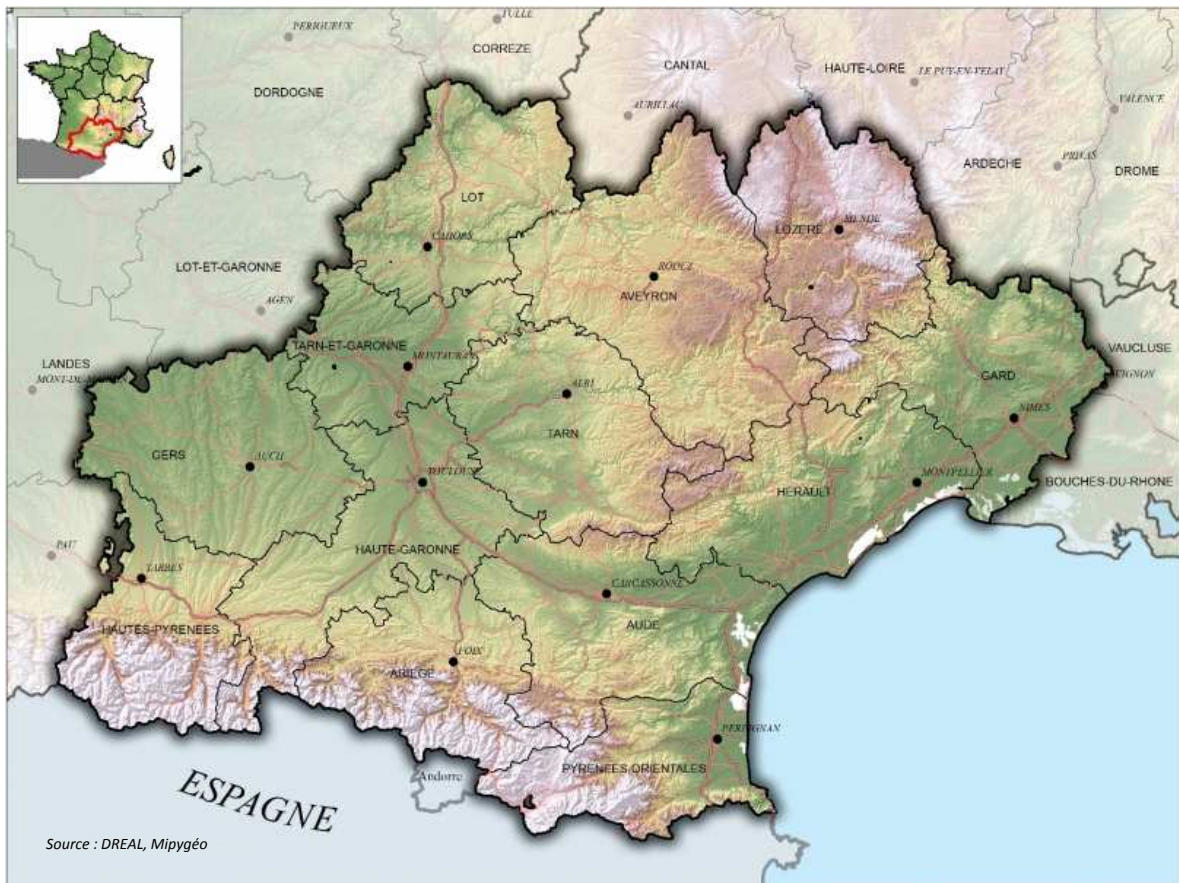




NOTE DE CONJONCTURE

Occitanie

1er trimestre 2018



Note de conjoncture de la DIRECCTE Occitanie : 1er trimestre 2018

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

Au premier trimestre 2018, l'Occitanie continue de créer de l'emploi, la région reste l'une des plus dynamiques. Presque tous les secteurs d'activités voient leur nombre d'emplois augmenter. Les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration et de l'information et de la communication se distinguent par une hausse sensible du nombre d'emplois. Le secteur agricole suit la tendance régionale et le secteur non marchand croît plus modérément.

L'emploi intérimaire, malgré une hausse du nombre de contrats conclus, fléchit légèrement ce trimestre. Le travail temporaire dans le secteur de la fabrication de matériel de transports et la métallurgie baisse de manière plus marquée ce trimestre. Les IAA en revanche en utilisent davantage.

La création d'entreprises reste dynamique dans la région, comme en France. Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette hausse. La création de microentreprises est également plus soutenue qu'il y a un an, malgré des baisses notables du nombre de créations dans les secteurs de l'industrie et de la construction. Ce régime semble convenir particulièrement au secteur du commerce, qui connaît une hausse du nombre de microentreprises particulièrement marquée ce trimestre. Parallèlement, les défaillances d'entreprises continuent de reculer dans la région. En revanche, celles-ci sont en hausse dans le secteur de l'enseignement et la santé humaine, l'action sociale et les services aux particuliers.

En un an, les demandes d'activité partielle ont été divisées par trois. Beaucoup moins d'heures d'activité partielle ont été demandées dans l'industrie, qui reste toutefois le secteur avec le plus d'heures autorisées. Le secteur de la construction connaît également une baisse notable. Même si les données ne sont pas encore stabilisées, les heures consommées ce trimestre sont déjà en hausse par rapport au trimestre dernier. La moitié des heures ont été utilisées par les entreprises du commerce.

Le taux de chômage régional repart à la hausse ce trimestre. Il reste nettement supérieur au taux de chômage national mais augmente moins vite. Sur un an, la tendance est toujours à la baisse sensible.

En moyenne, au premier trimestre 2018, le nombre de demandeurs d'emploi diminue dans la région, alors qu'il est stable au niveau national. Le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité diminue, tout comme celui des jeunes. En revanche, la baisse de la demande d'emploi dans la région ne profite ni aux femmes, ni aux demandeurs d'emploi de longue durée, ni aux seniors, qui sont toujours de plus en plus nombreux à rechercher un emploi.

*D'après la Banque de France, **au deuxième trimestre 2018**, l'emploi dans l'industrie devrait continuer d'augmenter, en particulier dans la métallurgie et la fabrication d'autres produits industriels. L'emploi dans la construction devrait continuer de progresser, quoique plus modérément que les trimestres précédents. Dans les services, l'emploi devrait progresser également, sauf dans les transports et les activités informatiques.*

POLITIQUES D'EMPLOI :

En raison de l'arrêt des dispositifs CUI et Eav en 2018, les prescriptions de CIE et d'EAv sont arrêtées mais quelques prescriptions de CAE contractualisés en 2017 démarrant en 2018 subsistent. Les prescriptions de Parcours-Emploi-Compétences, en remplacement de ces dispositifs, restent bien inférieures au volume de contrats aidés prescrits l'an dernier. Par conséquent, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans la région baisse nettement.

La refonte du dispositif IAE au début de l'année 2018 ne permet pour le moment pas de fournir des informations sur le nombre de bénéficiaires des structures d'insertion.

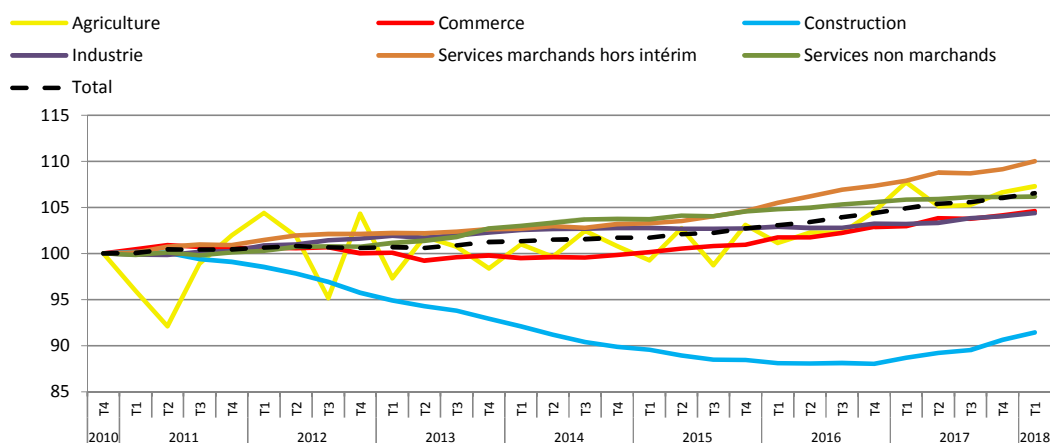
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

L'emploi salarié

Au 1er trimestre 2018, en Occitanie, l'emploi salarié progresse de 0,5% sur un trimestre (+ 9 200 emplois) et de 1,6% sur un an (+30 600 emplois).

En Occitanie, l'emploi au 1er trimestre 2018 a progressé de 0,5% en un trimestre et de 1,6% sur un an, pour atteindre 2 millions d'emplois. L'emploi progresse deux fois plus vite dans la région qu'au niveau national. Juste derrière la Corse, l'Occitanie est la région la plus dynamique en termes de créations d'emplois ce trimestre. Malgré ce dynamisme, la région reste au 5^{ème} rang concernant le nombre d'emplois, et regroupe 8,1% de l'emploi salarié total.

Évolution de l'emploi salarié régional par secteur



Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi

L'emploi agricole dans la région progresse de 0,6% ce trimestre dans la région (+178 emplois). Avec près de 30 000 salariés, la région est la deuxième employeuse du secteur agricole, mais loin derrière la Nouvelle-Aquitaine (60 000 salariés). L'emploi dans les services non marchands progresse légèrement dans la région ce trimestre (+0,1% et 440 emplois gagnés). Le secteur de l'hébergement et de la restauration est particulièrement dynamique ce trimestre (+2,7% et plus de 2 300 emplois créés), tout comme celui de l'information et de la communication (+1,3% et 680 emplois gagnés). Le commerce progresse de 0,5% en trois mois (+1 200 emplois). La construction poursuit son embellie (+0,9% ce trimestre et 1 000 emplois gagnés) et revient quasiment à son niveau de 2014. L'emploi industriel progresse, sous l'impulsion du secteur des industries extractives, de l'énergie, de l'eau, de la gestion des déchets et de la dépollution, qui gagne 0,6% emplois. L'emploi dans la fabrication de matériel de transports est stable ce trimestre, comme sur un an. Les activités financières et d'assurance sont le seul secteur qui perd des emplois ce trimestre dans la région (-0,3% et 135 emplois perdus).

Avertissements :

L'introduction de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi et de l'intérim afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Le champ des estimations d'emploi a été élargi aux secteurs de l'agriculture et de l'emploi non marchand (fonctions publiques et particuliers employeurs) à partir du premier trimestre 2018. Ainsi, les volumes d'emplois constatés diffèrent avec les estimations d'emploi des notes précédentes. Les séries ont été rétropolées jusqu'au 4^{ème} trimestre 2010.

L'emploi intérimaire diminue légèrement ce trimestre : -0,7% par rapport au trimestre précédent

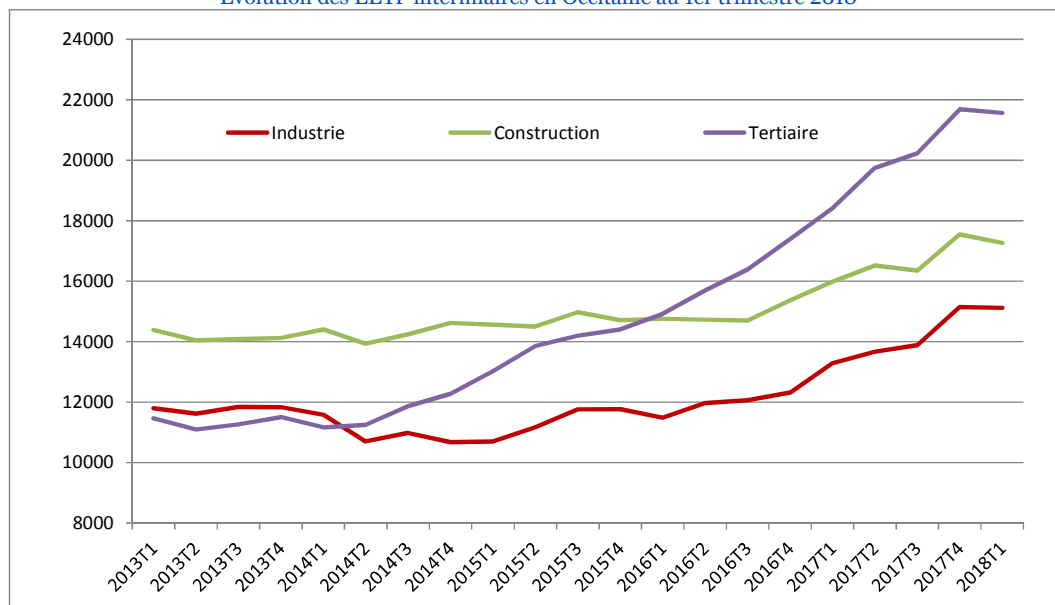
Intérim

Après deux ans de hausse et 33% d'augmentation sur la période, l'emploi intérimaire diminue légèrement ce trimestre (-0,7%). Au total, on dénombre 55 300 Equivalents Emplois Temps-Plein (EETP) au premier trimestre 2018 dans la région. L'intérim baisse dans tous les grands secteurs d'activités (-1,6% dans l'industrie, -0,5% dans la construction et -0,7% dans le tertiaire). La hausse du recours à l'intérim dans les IAA (+4,4%) ne suffit pas à compenser la baisse particulièrement marquée dans les secteurs de la fabrication de matériel de transports (-15,6% sur trois mois) et dans la métallurgie (-12,2%). En revanche, le nombre de contrats conclus ce trimestre est en hausse (+0,7% ce trimestre). Des durées de contrat plus courtes peuvent expliquer la baisse du nombre d'EETP ce trimestre.

Sources sur l'emploi intérimaire :

Dans les estimations d'emploi de l'Insee, l'intérim est calculé à partir des effectifs présents les cinq derniers jours ouvrés de chaque mois tandis que la DARES utilise l'ensemble des missions effectuées. Ainsi, des différences peuvent apparaître entre l'effectif intérimaire des estimations d'emploi et celui de la DARES.

Évolution des EETP intérimaires en Occitanie au 1er trimestre 2018



Source : Dares

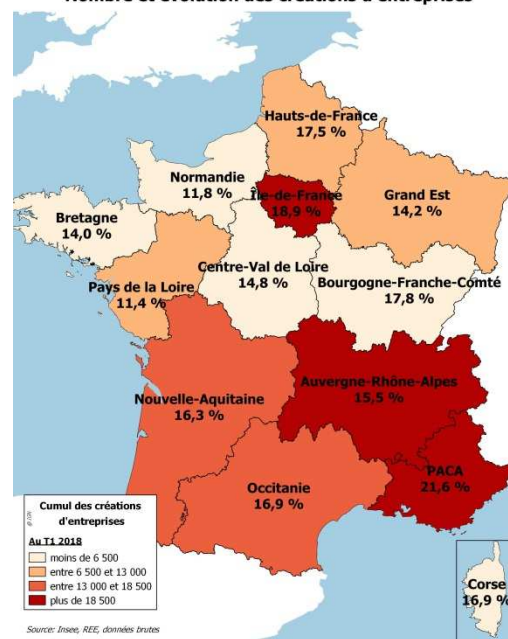
Création d'entreprises

Au 1er trimestre 2018, 17 178 entreprises ont été créées en Occitanie, un nombre en forte progression par rapport au 1er trimestre 2017 (+16,9%). Ce trimestre, la région se place en 5ème position en termes de dynamisme de création d'entreprises.

Dans l'industrie, la création d'entreprises repart à la hausse (+13,5%). Dans les transports, le nombre de créations d'entreprises continue à progresser très sensiblement, entraînant une forte augmentation (+15,1%) dans le secteur « commerce, transport, hébergement restauration ». Dans la construction, le nombre d'entreprises créées est en augmentation de 13,2%, confortant l'augmentation observée le trimestre précédent.

Avec 6 760 créations au 1er trimestre 2018, le nombre de microentreprises créées est en hausse sensible dans la région (20,0% par rapport au T1 2017). Les créations de microentreprises diminuent de 39% dans la construction et de 14% dans l'industrie. Elles progressent de 49% dans le commerce, transports et hébergement-restauration grâce aux créations dans le transport.

Nombre et évolution des créations d'entreprises



Source : Insee, REE, données brutes

Au 1er trimestre 2018, 17 180 entreprises ont été créées en Occitanie, 16,9% de plus qu'au premier trimestre 2017. Ce trimestre, la région se place en 5ème position en termes de dynamisme de création d'entreprises.

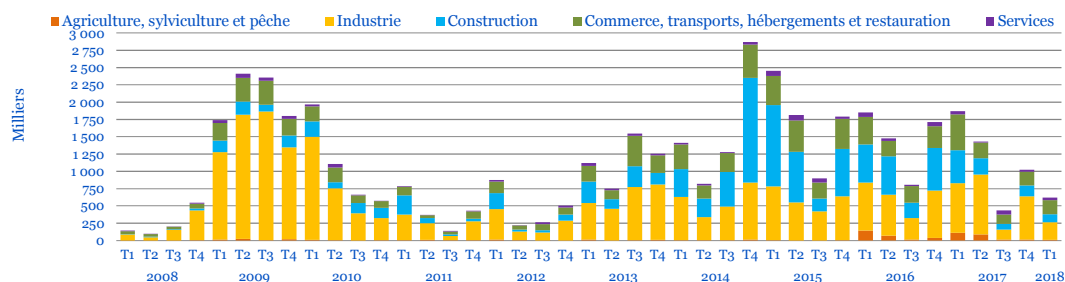
Activité partielle

Au 1er trimestre 2018, les entreprises d'Occitanie ont déposé environ 340 demandes de recours à l'activité partielle, ce qui représente un volume de 621 000 heures. Ce nombre d'heures a été divisé par 3 par rapport au même trimestre de l'année 2017.

Les secteurs de l'industrie et du commerce représentent à eux seuls 75% des heures d'activité partielle demandées. Néanmoins, le nombre d'heures demandées diminue de 59% en un trimestre dans l'industrie (370 000 heures demandées en moins). Ainsi, l'industrie, qui regroupait encore 60% des autorisations d'activité partielle le trimestre dernier, n'en représente plus que 40% ce trimestre. Les heures d'activité partielle demandées dans la construction baissent également ce trimestre de 25% et atteignent 114 000 heures. Près de la moitié (49%) des demandes d'activité partielle concerne le secteur du commerce, mais le nombre d'heures autorisées dans ce secteur ne dépasse pas 33%.

Au 1er trimestre 2018, environ **621 000 d'heures d'activité partielle** ont été autorisées pour les entreprises d'Occitanie, trois fois moins qu'au 1er trimestre 2017.

Autorisation d'activité partielle par secteurs en Occitanie



Source : Direccte

Même si les heures effectivement non travaillées seront revues à la hausse, le volume d'heures consommées dépasse déjà celui du trimestre dernier. En effet, selon les dernières données disponibles, plus de 230 000 heures ont été consommées par les entreprises d'Occitanie. Ce nombre est en nette augmentation par rapport au trimestre dernier (177 000 heures non travaillées). Le secteur du commerce est le principal consommateur d'activité partielle (48% des heures) devant l'industrie (34% des heures), la construction ne représentant que 11% des heures consommées.

Au second trimestre 2018, le nombre d'autorisations continue de diminuer (-35% par rapport à ce trimestre). Elles diminuent nettement dans tous les secteurs d'activité, sauf dans le commerce, où la baisse est plus modérée, et dans l'agriculture qui augmente sensiblement mais dont le volume reste faible.

Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic. Pour ce faire, les entreprises doivent déposer en DIRECCTE des demandes d'autorisations préalables qui peuvent s'utiliser sur plusieurs mois. Ensuite, si les heures ont effectivement été chômées, les entreprises en demandent l'indemnisation. Ainsi, il peut se passer plusieurs mois entre les demandes d'autorisations et les indemnisations. Il est donc délicat d'analyser en conjoncture l'activité partielle par le biais des indemnisations.

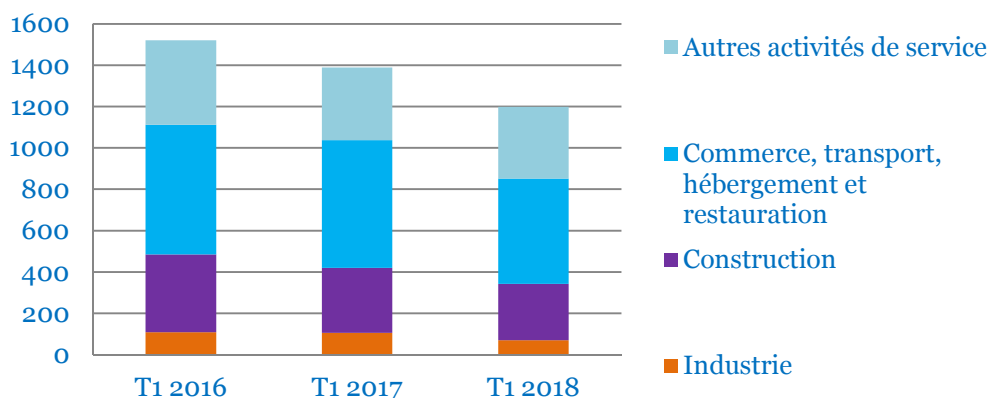
Défaillances d'entreprises

1 270 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Occitanie au 1er trimestre 2018, soit 9% des défaillances en France. Les défaillances d'entreprises ont diminué : -13% en un an.

1 270 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Occitanie au 1er trimestre 2018, soit 9% des défaillances en France. Les défaillances d'entreprises ont plus diminué qu'au 1er trimestre de l'année précédente : -13% en un an, soit 190 dépôts de bilan de moins.

21% des défaillances concernent le secteur de la construction (en baisse de 17% par rapport au 1er trimestre 2017). La même diminution est observée dans les dépôts de bilan des secteurs commerce, réparation automobile, transports, hébergement et restauration, qui représentent 40% des défaillances enregistrées ce trimestre. Seul le secteur « Enseignement, santé humaine, action sociale et services aux ménages » subit ce trimestre une augmentation de 16% du nombre de dépôts de bilan.

Défaillances d'entreprises aux 4èmes trimestres



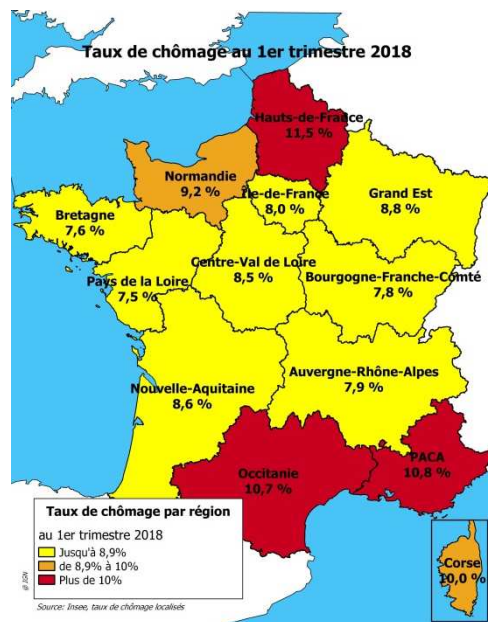
Source : Banque de France

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

Taux de chômage

Le **taux de chômage** en Occitanie s'établit à 10,7% de la population active. Il **augmente de 0,2 point ce trimestre** et baisse de 0,5 point sur un an. **Au niveau national**, le taux de chômage s'établit à 8,9%.

En Occitanie, au premier trimestre 2018, le taux de chômage s'élève à 10,7% de la population active. Il augmente de 0,2 point ce trimestre mais diminue de 0,5 point en un an. L'Occitanie est la région de France où le taux de chômage augmente le moins vite. Au niveau national, il augmente de 0,3 point. Sur un an, seule la région Grand Est fait mieux, avec une baisse de 0,6 point. La région se situe au 3ème rang en termes de chômage, derrière les Hauts-de-France (11,5%) et PACA (10,8%), qui passe devant l'Occitanie ce trimestre.



Taux de chômage :

Le taux de chômage est mesuré par l'Insee avec l'enquête Emploi. Il adopte la définition du chômage selon le bureau International du Travail (BIT), qui consiste à ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir effectué des recherches actives d'emploi durant le mois précédent. L'Insee rapporte ensuite ce nombre de chômeurs avec la population active pour donner le taux de chômage.

Demande d'emploi

Au premier trimestre 2018, l'Occitanie compte en moyenne 573 100 **demandeurs d'emploi de catégories ABC**. En trois mois, la demande d'emploi a reculé de 0,4% dans la région mais augmente de 2% sur un an.

Au premier trimestre 2018, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en Occitanie s'élève à 573 100. Il est en baisse ce trimestre de 0,4%, alors qu'il est stable au niveau national. Sur un an, la demande d'emploi dans la région augmente de 2%, quasiment au même rythme qu'au niveau national (+2,1%). En moyenne, le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant eu aucune activité diminue par rapport au trimestre précédent (-1,4%). La demande d'emploi des jeunes continue de fléchir ce trimestre (-1,1%), et plus rapidement qu'au niveau national (-0,3%). À l'inverse, la demande d'emploi des seniors continue de croître dans la région (+0,3%), deux fois moins vite qu'au niveau national (+0,6%). Si les hommes sont moins nombreux à rechercher un emploi ce trimestre par rapport au trimestre précédent (-0,9%), les femmes continuent d'être plus nombreuses à en chercher un (+0,1%). Enfin, près de 260 000 personnes recherchent un emploi depuis plus d'un an dans la région. Ils sont 1,7% de plus en moyenne par rapport au trimestre précédent, et 7% de plus qu'il y a un an.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégories ABC)

	Nombre moyen à fin mars 2018	Évolution sur 3 mois	Évolution sur un an
Hommes	274 890	-0,9%	0,5%
Femmes	298 210	0,1%	3,5%
Jeunes	74 080	-1,1%	0,4%
Seniors	147 490	0,3%	4,3%
DELD	259 970	1,7%	7,0%
Total	573 100	-0,4%	2,0%

Source : Pôle Emploi

Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) :

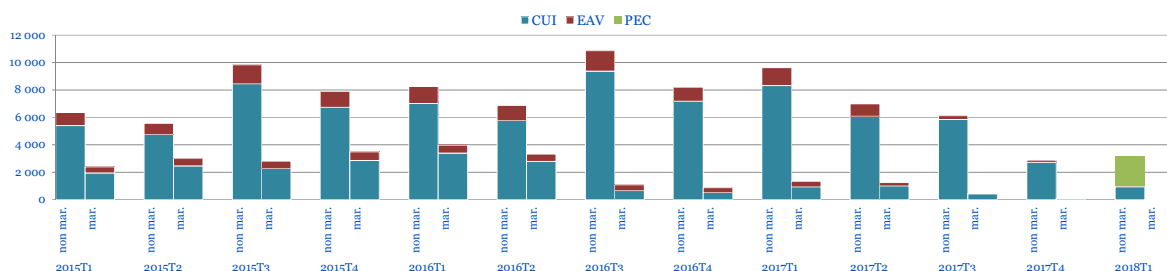
- ▶ Le nombre de demandeurs d'emploi résulte de l'inscription (obligatoire pour ceux qui souhaitent bénéficier de l'allocation chômage) des bénéficiaires à Pôle Emploi. Tout demandeur d'emploi ne remplit pas les conditions qu'exige le BIT pour être considéré chômeur. De même, un chômeur BIT peut choisir de ne pas passer par Pôle Emploi pour rechercher un emploi. Pôle emploi différencie différentes catégories de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'emploi durant le mois :
 - ▶ La catégorie A regroupe les personnes sans emploi qui sont tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
 - ▶ Les catégories B et C regroupent les personnes ayant eu une activité réduite au cours du mois tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
 - ▶ Les catégories D et E regroupent les personnes non disponibles pour occuper un emploi (en formation ou en contrat aidé)
- Les évolutions du taux de chômage et de la DEFM peuvent donc différer.

Depuis le premier trimestre 2018, la demande d'emploi est diffusée en moyenne des derniers jours des mois du trimestre, et non en stock au dernier jour du trimestre.

POLITIQUES D'EMPLOI :

Parcours Emploi Compétences (PEC)

Prescriptions de contrats aidés en Occitanie



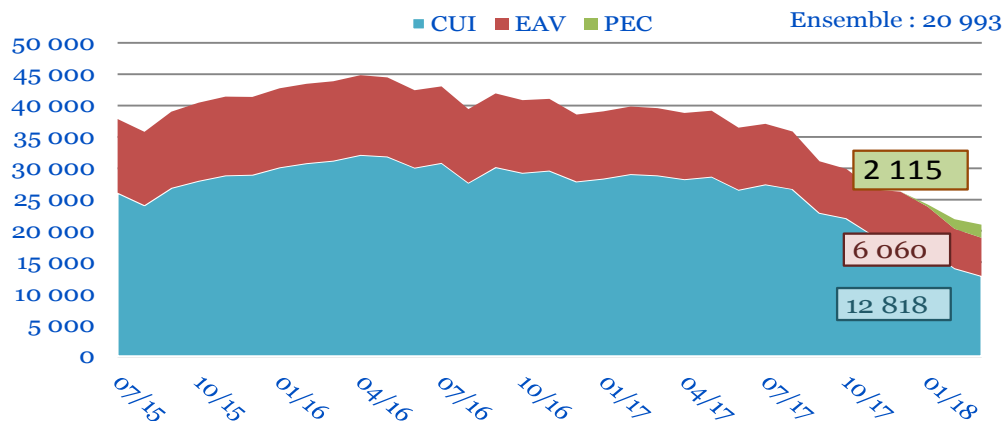
Source : Dares

Le contrat unique d'Insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand. L'emploi d'avenir est une autre forme de contrat aidé destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur lieu d'habitation. Il a pour objectif de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Ces deux dispositifs ont été arrêtés au 1^{er} janvier 2018. Ils ont été remplacés par le Parcours Emploi Compétences (PEC), dont la mise en œuvre repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement mis en place à la fois par l'employeur et les services publics, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Enfin, l'insertion par l'activité économique est un accompagnement dans l'emploi proposé par certaines structures spécialisées à des personnes très éloignées de l'emploi pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Malgré l'instauration du Parcours Emploi Compétences (PEC), le nombre de prescriptions de contrats aidés est en baisse au 1^{er} trimestre 2018 par rapport au premier trimestre 2017. Ce trimestre, 2150 PEC ont été prescrits auxquels il faut ajouter 1000 CUI et EAV non marchands prescrits en 2017 mais démarrant en 2018. Les prescriptions sont trois fois moins nombreuses qu'il y a un an (3200 contre 11000 il y a un an). Elles concernent principalement des femmes (4 bénéficiaires sur 5) et des demandeurs d'emplois depuis plus d'un an (4 bénéficiaires sur 5 également). Un bénéficiaire sur deux est âgé de plus de 50 ans. Les prescriptions de PEC dans les établissements publics d'enseignement représentent la moitié des prescriptions totales du trimestre, les associations en ont prescrit 30%.

Bénéficiaires de contrats aidés en Occitanie



Source : Dares

L'arrêt des prescriptions de Cui et d'EAV entraîne de facto une baisse du nombre de personnes en contrat aidé à la fin du premier trimestre 2018 dans la région, que les prescriptions de PEC n'ont pas suffi à compenser. Fin mars 2018, on dénombre 21 000 personnes en contrat aidé en Occitanie, auxquelles il faut ajouter le nombre de personnes bénéficiaires de l'insertion par l'activité économique.

En raison de la refonte du système d'information de l'IAE, les données pour le premier trimestre 2018 sont indisponibles. Elles ont donc été enlevées du graphique, par souci de cohérence.

Au premier trimestre 2018, 2150 PEC ont été prescrits en Occitanie.

CHIFFRES CLES DE LA REGION OCCITANIE

Population

	Occitanie	France métropolitaine
Population en 2015	5 774 185	64 300 821
Population en âge de travailler (15-64 ans)	3 570 032	40 515 561
Population active	2 622 438	30 261 486
de 15 à 24 ans	265 573	3 162 729
de 25 à 49 ans	1 596 702	18 696 624
de 50 ans à 64 ans	727 108	8 054 104
Taux d'activité	72,5%	73,8%
Taux d'emploi	61,3%	63,7%
Taux de chômage (RP)*	15,5%	13,7%

Source : Insee, recensement de la population 2015, exploitation principale

* Le taux de chômage au sens du recensement est mesuré à partir des déclarations des personnes interrogées lors du recensement de la population. Il ne correspond pas à la définition du taux de chômage au sens du BIT. De manière générale, le chômage au sens du recensement est surévalué par rapport à celui du BIT.

Revenus / pauvreté

	Revenu disponible médian par UC	Allocataires du RSA
Occitanie	19 672 €	185 806
France métropolitaine	20 328 €	1 661 100

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2015, CNAF2016

Emploi (en milliers)

	Salarié	Non salarié	Emploi total
Occitanie	1 948,8	314,3	2 263
France métropolitaine	24 198	2 776	26 974

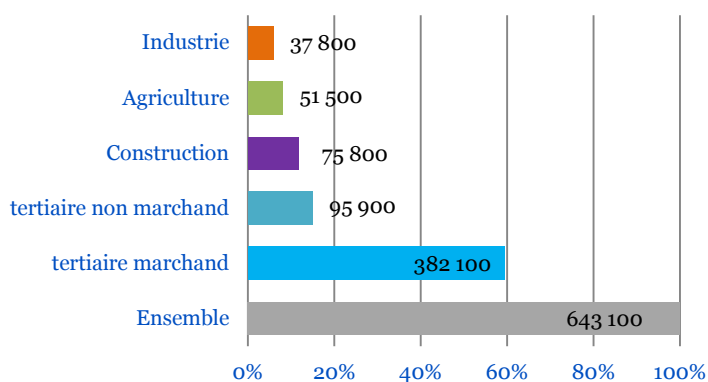
Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2016 (données provisoires)

Produit intérieur Brut en 2015

	Par habitant	Par emploi	En volume	Rang
Occitanie	27 449 €	70 723 €	159 Md€	4ème
France métropolitaine	33 409 €	80 124 €	2 152 Md€	///

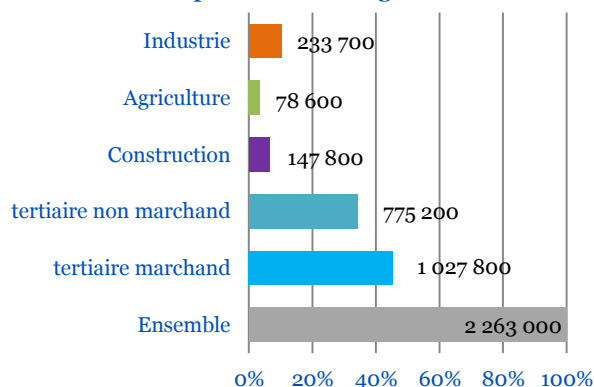
Source : Insee, comptes nationaux, données provisoires

Établissements actifs de la région



Source : Insee, Clap 2015

Emploi total de la région



Source : Insee, Estel 2016, données provisoires